

La profession médicale ontarienne sommeille-t-elle ?

Le gouvernement de l'Ontario a adopté récemment plusieurs politiques scandaleuses en soins de santé. L'abaissement de certains tarifs a été particulièrement déconcertant. Cette mesure s'est accompagnée d'une contraction relative de l'enveloppe de financement des salaires au moyen d'un gel du budget global en situation d'augmentation du nombre de médecins. Nous avons été nombreux à penser que l'attaque ciblant certains honoraires en radiologie, cardiologie et ophtalmologie était dans une certaine mesure justifiée. Chaque chirurgien pouvait bien voir que les honoraires de traitement des cataractes étaient un peu hors normes. Le gouvernement de l'Ontario a réagi face à ces perceptions de surpaiement ou de mauvaise utilisation des fonds en ramenant les honoraires à des niveaux antérieurs. Il a pris cette décision unilatéralement, sans l'approbation de l'Association médicale de l'Ontario et en s'appuyant sur des renseignements qui semblent avoir été privilégiés. Cette façon de faire crée un dangereux précédent. La responsabilité de l'établissement des grilles d'honoraires incombait par le passé aux groupes de gestion des médecins de chaque province. Les médecins de chaque province sont censés fixer les priorités et veiller à ce que les coûts des soins de santé et les salaires soient équitables pour leur région particulière. Or, nous nous acquittons mal du travail de surveillance de nos propres grilles d'honoraires si le gouvernement est davantage capable de repérer les aberrations. Le gouvernement, fort de l'utilisation de ses pouvoirs pour fixer certains codes d'honoraires, pourrait prendre ou non les bonnes décisions à l'avenir. Les codes d'honoraires ciblés en orthopédie par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario sont ceux qui s'appliquent aux actes posés après les heures normales de bureau — cette décision du gouvernement a clairement empiété sur le domaine de la qualité des soins aux patients. S'il y a bien un travail qui devrait continuer à être convenablement rémunéré, c'est bien celui qui se fait en dehors des heures normales. Il s'agit d'un bon investissement pour assurer des soins adéquats aux patients.

Qu'il soit sage ou non de la part du gouvernement d'avoir ciblé certains codes d'honoraires pour les modifier, ces choix doivent être jugés séparément de toute décision

globale concernant l'enveloppe de rémunération des médecins. Nous vivons certes au pays une période d'austérité, mais la structure de rémunération en Ontario, province qui compte le plus de médecins, servira d'exemple au reste du pays. Le Québec a rattaché sa grille de rémunération à celle de l'Ontario par des valeurs moyennes canadiennes. Toute modification de l'enveloppe salariale en Ontario aura des répercussions sur celles des autres provinces. Depuis l'imposition des restrictions en Ontario, le gouvernement de la Colombie-Britannique a récemment ramené les augmentations d'honoraires à 0,5% pour les deux prochaines années¹. Voilà qui constitue dans les faits une baisse d'honoraires, puisque la hausse est même inférieure au taux d'inflation.

Nous savons qu'il y a pénurie de médecins partout au Canada. Plus important encore, les ressources sont elles aussi limitées — principalement par les gouvernements provinciaux et territoriaux. La dégradation des conditions de travail, en même temps que la décroissance des échelles salariales, fera voir les États-Unis en rose et la situation outre-frontière semblera plus attrayante. Nous avons déjà vécu suffisamment d'exodes de médecins — et elles nuisent aux patients du Canada. La situation ontarienne entrouvre une brèche et mérite une réaction que le Canada attend avec impatience. Espérons que quelqu'un se réveillera bientôt en Ontario.

Edward J. Harvey, MD

Co-rédacteur, *Journal canadien de chirurgie*

Josée Parent, MD

Département de médecine

Centre universitaire de santé McGill

Montréal, Qué.

Intérêts concurrents : Aucuns déclarés.

DOI: 10.1503/cjs.023612

Référence

1. Stuek W, Howlett K. B.C. reaches tentative deal with doctors. *The Globe and Mail* [Toronto] 8 juin 2012. Disponible ici : www.theglobeandmail.com/news/politics/bc-reaches-tentative-deal-with-doctors/article4243149/ (consulté le 16 août 2012).